

PROCES VERBAL
Assemblée Générale Ordinaire du 26 Mars 2025
Exercice de l'année 2024
Fédération Générations Mouvement de Charente-Maritime

L'assemblée générale de l'Association Fédération Départementale Générations Mouvement de Charente Maritime, exercice 2024, s'est déroulée le 26 Mars 2025 à PONT L'ABBE D'ARNOULT (17), Salle de l'Eventail.

L'accueil des représentants des associations adhérant à la Fédération Départementale a été assuré à compter de 8 heures 30. Une feuille d'émargement a été tenue par les administrateurs de la fédération pour les différents secteurs du département.

139 personnes de 50 clubs affiliés, présentes ou représentées, ont été recensées, sur un total de 127 clubs qui ont renouvelé leur adhésion à la fédération pour l'année 2025, soit 381 représentants potentiels.

L'assemblée est dirigée par Monsieur Michel NADAUD, Président de L'Association Générations Mouvement Fédération de Charente-Maritime.

Le secrétariat de séance est tenu par Madame Michèle MORELLET, secrétaire adjointe, et Yvon MASSIN, secrétaire du Conseil d'Administration.

A 9 heures, le président déclare l'Assemblée Générale ouverte. Il constate que le quorum n'est pas atteint. Il clôture donc l'assemblée générale et déclare qu'une nouvelle assemblée sans quorum se réunira au même lieu à partir de 9 heures 15, conformément à la convocation initiale transmise aux associations affiliées.

A 9 heures 15 l'assemblée sans quorum est déclarée ouverte et elle se déroulera selon l'ordre du jour fixé lors de la convocation.

Monsieur le président remercie les personnalités présentes :

- Madame Sylvie AZZOPARDI, Secrétaire de la Fédération Nationale Générations Mouvement, Présidente de la Fédération de l'Eure.
- Monsieur Patrick COUILLAUD, Président de la MSA des Charentes.
- Monsieur Gérard MOUSSET, Président de l'Union Régionale Générations Mouvement de Poitou Charentes.
- Monsieur DUREPAIRE Francis, Président de la Fédération Générations Mouvement de la Charente.
- Monsieur Jérôme LEVEILLET, représentant GROUPAMA Centre Atlantique en qualité de chargé d'affaires Associations des 2 Charentes.
- Monsieur Alexandre YACOUB, représentant Jérôme QUILES pour MUTUALIA.
- Monsieur Didier MAYAU, Président du Club Générations Mouvement de Pont l'Abbé d'Arnoult, délégué par Monsieur Alexandre SCHNEIDER, Maire de la commune qui nous reçoit, temporairement empêché.

Il excuse les personnalités qui n'ont pu être présentes, en raison d'autres obligations.

Il remercie également l'ensemble des représentants des clubs du département et demande que l'assistance ait une pensée très amicale pour tous les adhérents et leurs familles qui souffrent et/ou qui ont connu un décès.

Une minute de silence est observée par l'assemblée.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Didier MAYAU, qui assure avec les bénévoles de son association l'accueil des participants.

Monsieur le Président déclare ouverte la partie officielle de l'Assemblée Générale Ordinaire à 9 heures 30, à l'issue de son intervention.

Pour que les élections puissent se dérouler, le concours de trois assesseurs est sollicité.

Les personnes suivantes sont désignées par le président : Mme Marie Noëlle BARNABE du Club de Saint Saturnin du Bois, Monsieur Didier MORANGE du Club de Les Gonds, Monsieur Marc MASSET du Club de Brie s/ Archiac.

Elles sont chargées du recueil des bulletins de vote dans l'assemblée, puis du dépouillement et du collationnement des résultats.

Le vote débutera à l'issue du Rapport d'Activités et du rapport financier.

Les résultats seront remis à l'issue du Rapport Moral au président, qui les proclamera.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 AVRIL 2024

Monsieur le président sollicite l'approbation des personnes présentes :

« L'assemblée étant ouverte, je vous demande de bien vouloir approuver le procès-verbal de l'assemblée du 20 avril 2024 ».

Les délégués des clubs, présents ou représentés, approuvent, à la majorité absolue, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 Avril 2024.

ELECTION DES ADMINISTRATEURS

Monsieur le Président donne connaissance du tiers sortant des administrateurs rééligibles ainsi que des nouveaux administrateurs à élire qui sont appelés à se présenter devant les participants, à savoir:

Candidats 1/3 sortants rééligibles

Monsieur MASSIN Yvon

Madame MORELLET Michèle

Monsieur TIMOLEON Dominique (absent pour raison de santé, excusé)

Candidatures nouvelles en tant qu'administrateurs à élire:

Madame DELORIER Gabrielle

Madame PENZ Danielle

Monsieur PORCHET Dominique

Madame RAGONNAUD Marie-Yannick

Madame TELLIER Marie-José

Il est procédé à l'élection à bulletins secrets, votes recueillis par les trois assesseurs.

Le dépouillement du vote se faisant pendant la lecture des rapports.

Les résultats seront donnés en fin de séance.

RAPPORTS D'ACTIVITES 2024

Présentés par le secrétaire, Yvon MASSIN, et les responsables des commissions 2024

Yvon MASSIN invite chaque responsable de commission à venir à la tribune afin de présenter les activités, le tout étant agrémenté d'un diaporama projeté sur grand écran par Jacques COLLIN.

Les activités de loisirs qui sont organisées, sont développées comme suit :

❖ BELOTE en individuel – Intervention de Marlène MOTHAY

Finale du Mercredi 30 Octobre 2024 à LA JARRIE

Très agréable après-midi pour le concours de belote de la Fédération.

72 joueurs se sont affrontés dans la bonne humeur et avec beaucoup d'empathie.

Très bonne participation de nos clubs et de nos joueurs habituels.

Palmarès de la belote

1^{er}: Gilles et Patrice, d'ANGOULINS, avec 5073 points.

2^{ème}: Yvon et Jacques, de ST SATURNIN DU BOIS, avec 4946 points.

3^{ème} et 1^{ère} équipe féminine: Maryline et Marie Jo, de CHATELAILLON et de STE SOULLE, avec 4914 points.

❖ **TAROT – Intervention de Marlène MOTHAY**

Lundi 7 Octobre 2024 à THAIRE D'AUNIS

Florence, Marie Thérèse LANGLOIS, Marlène MOTHAY et Dominique TIMOLEON se sont occupés de l'organisation et du bon déroulement de cette journée, qui a réuni 28 personnes, tous de l'Interclubs de LA JARRIE.

Ce concours a été très apprécié par l'ensemble des participants qui ont, de l'avis unanime, passé une très bonne journée.

Vainqueur: Monsieur GIRARD Jean Claude, du Club de LA JARNE.

❖ **SCRABBLE - Intervention de Marlène MOTHAY**

Aucune rencontre départementale n'a eu lieu par manque de participants.

➤ **En 2025, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de concours de belote, de tarot, ni de scrabble.**

❖ **DICTEE - Intervention de Marlène MOTHAY**

LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

Ce concours, qui a attiré 45 personnes, s'est déroulé simultanément sur 4 communes: La Clotte, Croix-Chapeaux, Le Gué d'Alléré et Mazeray

LA CLOTTE, CROIX CHAPEAU, LE GUE D'ALLERE et MAZERAY

Un grand MERCI aux municipalités qui mettent à notre disposition des salles pour nos activités.

La finale, qui a eu lieu le Lundi 10 Février 2025 à LES GONDS, a réuni 16 participants dans une très bonne ambiance.

➤ **Prochain concours de dictée «ouvert à tous» le Lundi 13 Octobre 2025.**

❖ **LA PETANQUE - Intervention de Hervé DUVAL**

« Quatre demies finales à ST SATURNIN, ST SEVER, AVY et MARSILLY.

336 personnes, soit 112 équipes, qui ont participé aux qualifications.

186 joueurs et joueuses se sont qualifiés pour la finale départementale qui a eu lieu à LES GONDS le 10 Juin 2024.

RESULTATS

1^{ERE} EQUIPE = LOURS, TRICONAL et CLUZEAU, du club de ST SAUVEUR D'AUNIS.

2EME EQUIPE = RIBOT, NOUET et CHAIGNEAU, du club de FLEAC S/SEUGNE.

3EME EQUIPE = COMGRAIN, BINDE et PASTORY, du club de ST SAUVEUR D'AUNIS.

Félicitations aux autres équipes pour leur participation.

L'équipe classée 1^{ère} a participé à la finale nationale à ARGELES SUR MER et s'est classée honorablement en milieu de tableau du concours national.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui œuvrent pour l'organisation de ces concours de pétanque.

A noter que la pétanque est l'animation la plus emblématique de la Fédération Départementale, et qui est une activité qui permet de maintenir le lien social, la forme physique et le mental.

Pourtant, quelques inquiétudes: le manque de bénévoles pour organiser ces concours.

Le vieillissement des responsables actuels amène à réfléchir sur la continuité de cette manifestation, qui pourtant génère, pour beaucoup, un grand intérêt au niveau départemental.

Malgré un appel auprès des Clubs pour suppléer Rémy RIBOT, dans le secteur Sud, pour les qualifications des 7 et 14 Avril 2025, à ce jour aucun bénévole ne s'est proposé pour aider à l'organisation des 1/2 finales qui auront lieu à COZES et à PERIGNAC.

Notre association ayant actuellement plus de 8500 adhérents, et reposant sur le bénévolat, il est indispensable que quelques personnes s'investissent pour que perdure notre activité «Pétanque» qui est le moteur de la Fédération Départementale.

Pour terminer sur une note positive, je remercie le Groupe MUTUALIA et les responsables locaux qui, chaque année, sponsorisent nos concours de pétanque.

Merci de m'avoir écouté ».

❖ **LA CHASSE - Intervention de Dominique PORCHET**

13 journées ont été programmées sur 5 lieux de chasse sur les communes de BENON, COURCON, CROIX CHAPEAU, LE GUE D'ALLERE et MONTILS, avec la participation totale de 180 chasseurs et un lâcher de 560 faisans commandés.

Nous sommes toujours à la recherche de territoires et pour cela il faut s'adresser à Florence.

❖ **LA PECHE - Intervention de Marlène MOTHAY** (représentant Dominique Timoléon, excusé)

2 secteurs ont organisé des concours de pêche. NUAILLE D'AUNIS et LA GREVE S/LE MIGNON, totalisant 6 journées de pêche et la participation de 70 pêcheurs.

En ce qui concerne LA GREVE SUR LE MIGNON, il y a eu 2 jours de pêche et un total de 36 pêcheurs.

Les journées des 21 et 29 Mars 2024 ont été annulées, le terrain étant inondé.

❖ **DEVELOPPEMENT – FORMATIONS - INFORMATION - Intervention de Jacques COLLIN** **LA FORMATION**

« Comme chaque année, les Clubs qui le souhaitent peuvent demander des formations Président, Trésorier et Secrétaire.

J'insiste surtout sur SAGA. C'est un outil pour la gestion de vos Clubs, mis à disposition gratuitement depuis maintenant plus de 5 ans, qui est utilisé par une quarantaine de Clubs.

C'est trop peu, des efforts restent à faire».

De nouveaux Clubs sont désormais actifs sur le logiciel SAGA et tiennent à jour leur fichier.

Rappel: les formations se font pour les P.T.S sur une journée pouvant réunir jusqu'à 5 clubs avec un maximum de 12 personnes et pour SAGA par téléphone ou en présentiel (pour 4 à 6 personnes) en contactant le secrétariat qui transmettra aux formateurs pour prise de rendez-vous.

COMMUNICATION ET INFORMATION

«Comme vous pouvez le voir sur la diapo qui est projetée, nos moyens d'information et de communication sont importants.

Aussi quand, lors de réunions, j'entends « Nous ne sommes pas informés», j'ai un peu tendance à râler».

LE FOOT EN MARCHANT

«J'en arrive à la nouvelle activité que souhaite lancer votre fédération : le foot en marchant ! (Walking foot).

Quand, dans nos premières réunions, nous l'avons évoquée, quelques visages se sont éclairés par un large sourire ! Ou par quelques réflexions du style « À notre âge ? Mes genoux ne tiendront pas ! », etc.

À croire que Générations Mouvement est une association de grabataires !

Non, notre projet est très sérieux, et vous pouvez voir sur la diapo tous les bienfaits de cette activité.

En outre, elle permettra des rencontres entre clubs, secteurs ou interclubs, à l'image de ce que nous faisons avec la pétanque.

Mais je vais laisser la parole à notre ami du club de ST SATURNIN DU BOIS, qui dans ce domaine a plus d'expérience que moi.

Merci de m'avoir écouté».

Intervention de Monsieur Jean-Michel JOURDAIN, secrétaire du Club de ST SATURNIN DU BOIS, qui a vanté les atouts et les bienfaits de ce sport «en douceur», adapté aux séniors, pour rester en forme, et qui est pratiqué dans son club **sur un city stade** dont l'avantage est d'être toujours prêt à l'utilisation, mais qui peut également avoir lieu dans un stade ou une salle de sport.

❖ **LA MARCHÉ – Intervention de Yvon MASSIN**

Elle a eu lieu à ST XANDRE le Mardi 24 septembre 2024.

Cette seule randonnée programmée par la Fédération a rassemblé 50 personnes, qui ont apprécié les 2 parcours proposés (5 & 10 km) pour une découverte de la commune.

Une bonne journée très conviviale.

❖ **RALLYE AUTO - Intervention de Yvon MASSIN**

Le Club de ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE«La Neige des Ans» a organisé un rallye le 10 Septembre 2024, qui a rassemblé 32 participants pour 8 voitures, sur un parcours de 80 km, permettant de découvrir les particularités des villages traversés.

Périple qui s'est terminé au restaurant d'ASNIERES LA GIRAUD, avant la remise de la coupe à la meilleure équipe et des lots à tous les participants.

❖ **PREVENTION ROUTIERE - SECURITE GENERALE - Intervention de Yvon MASSIN**

La Fédération Départementale, par l'intermédiaire de Yvon MASSIN, administrateur, avec le concours de la Gendarmerie de Charente-Maritime, bien que les militaires spécialisés de celle-ci soient de moins en moins disponibles, propose des conférences en matière de Prévention Routière ou de Sécurité générale des personnes et des biens, ainsi que la Prévention des escroqueries liées à l'usage des moyens de communication donnant accès à internet (messagerie, proposition internet ou par S.M.S.).

Avec pour actualité: la validité des permis de conduire pour les séniors et la possible limitation de l'aptitude à la conduite pour raison de santé.

Une conférence de Prévention Routière, avec le concours de la gendarmerie, a eu lieu à ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE le 17 Mai 2024. Une cinquantaine de bénéficiaires ont été satisfaits de la prestation et des réponses à leurs interrogations. Merci à l'Interclubs pour cette organisation.

Pour toute demande de conférence, il convient de trouver une salle et de s'adresser à Florence.

❖ **SPECTACLE DU 13 OCTOBRE 2024 AUX GONDS – Intervention de Sylvie MORGAN**

La Troupe du Lac (Association dont le siège est à BORDEAUX) s'est produite à la salle municipale de LES GONDS, et a présenté à plus d'une soixantaine de personnes leur nouvelle pièce «Les Glansters», qui est une comédie dans le registre du théâtre de boulevard, écrite par Aurel MEINARD, qui relate l'histoire de 4 hurluberlus un peu perdus.

Ils nous avaient promis du rire en perspective, et ils ne nous ont pas menti, car les spectateurs se sont bien divertis et ont beaucoup apprécié la pièce.

APPROBATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES

Monsieur le Président demande aux participants de voter pour l'approbation des rapports d'activités. Ils sont adoptés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

❖ **LA VIE DE LA FEDERATION 2024**

☞ Réunion du Bureau: 7 fois

☞ Réunion du Conseil d'Administration: 4 classiques et 1 électif le jour de l'A.G.O.

☞ Autres réunions (Secteurs, A.G. ou C.A. des clubs affiliés, délégations, partenariats forums, etc...)

☞ Réunion annuelle des Présidents à la salle communale de ST SEVER DE SAINTONGE le 16 Octobre 2024

☞ Assemblée Générale de l'Union Régionale à POITIERS le 28 Novembre 2024

❖ **RAPPORT FINANCIER 2024 - Présenté par la trésorière, Noëlle DERU**

La présentation chiffrée est effectuée dans le diaporama et commentée en direct.

COMPTE DE RESULTAT

➤ **TOTAL RECETTES 2024 = 110.196,74 €**- Réparties comme suit:

PARTENARIATS = 21.000€

Soit M.S.A. des Charentes = 16.000€ - Crédit Agricole = 2.500€ - Conseil Départemental = 2.500€

PRODUITS DE GESTION COURANTE = 73.474,00 €. Cotisations et assurance des clubs.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE = 960,05 €

PRODUITS FINANCIERS = 3.675,89 € - Revenus des titres et valeurs

PRODUITS OPTION GROUPAMA – PANDEMIE CLUBS : 6.339,30 €

EXCEDENT ACTIVITES = 1.040,50 €

➤ **TOTAL DES DEPENSES 2024 = 112.018,09 €**,répartis comme suit:

ACHATS = 373,79 € - Fournitures administratives et de communication, sous-traitance MSA.

SERVICES EXTERIEURS = 24.850,23 € - Entretien du matériel, Assurances, documentations, frais de colloque, etc.

AUTRES SERVICES EXTERIEURS = 35.134,51 €. Publicité, relations publiques, cotisations, téléphone, frais postaux.

CHARGES DE PERSONNEL = 50.063,00 €. Salaires et charges sociales.

CHARGES EXCEPTIONNELLES = 0,00€

DOTATION AMORTISSEMENTS = 1.194,95 €

IMPOTS SUR LES SOCIETES = 142,00 €

➤ **RESULTAT 2024 = - 1.821,35 €**

BILAN

PASSIF 2024 = 186.394,71 €

RESERVES = 128.060,23 €

RESULTAT EXERCICE 2024 = - 1.821,35 €

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES = 0,00€

COMPTES DE TIERS = 60.155,83 €. Dettes fournisseurs, dettes fiscales & sociales, autres dettes, Produits constatés d'avance.

ACTIF 2024 = 186.394,71 €

IMMOBILISATIONS = 765,70 €

TITRES DE PARTICIPATION = 47.120,00 €

COMPTES DE TIERS = 31.589,42 €. Créances. Charges constatées d'avance. Avances et acomptes.

COMPTES FINANCIERS = 106.919,59 €. Crédit Agricole. Compte sur livret.

En résumé, le compte de résultat du 01/01/2024 au 31/12/2024 fait ressortir au final un résultat déficitaire de:

Totale Dépenses 2024 = 112.018,09 €

Total Recettes 2024 = - 110.196,74 €

Résultat déficitaire de = - 1.821,35 €

Ce résultat déficitaire a été affecté en diminution de la réserve de 120.000 €. De cette réserve, il a été mis à part une provision de 60.000 €, dont 30.000 € consacrés à Générations Actions 17, et 30.000 € dédiés à de nouvelles activités à venir, et à la couverture des frais de déplacement pour la Journée des Présidents ainsi que pour l'Assemblée Générale. Il en résulte une réserve réelle de 60.000 €.

Mise en garde de Monsieur le Président!

Afin que les Clubs se préservent **du regard** des Impôts, il importe de préciser la nature même des réserves: **en prévision de risque(s) et/ou de projet(s)**.

APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS

A l'issue de la présentation, le Président demande aux participants de voter pour l'approbation du rapport financier présentée par la trésorière, Noëlle DERU.

Les comptes et l'affectation des résultats sont adoptés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION de Monsieur le Président Michel NADAUD

Très chères amies, très chers amis

Nous nous retrouvons pour la traditionnelle Assemblée Générale annuelle de notre Fédération Départementale, pour statuer sur l'activité et les comptes de l'année 2024.

Je tiens à remercier particulièrement tous les bénévoles qui viennent nous rejoindre.

L'essai de positionner l'Assemblée Générale un samedi, hors vacances scolaires, n'a pas été concluant. Aussi le Conseil d'Administration est revenu sur une date plus traditionnelle et en semaine.

La présentation des activités de la Fédération Départementale montre qu'elles ont été abondantes et soutenues. Chaque responsable se fait un point d'honneur, avec ses collègues de la commission, à développer, au mieux, son activité, en invitant toujours plus d'adhérents des clubs à participer ou à relayer l'information.

Ainsi que ce soit :

- la vie statutaire
- la formation PST
- la formation informatique
- la comptabilité ou SAGA
- les loisirs
- les concours nationaux
- la communication
- etc.

Chacun des 9 000 membres de GM17 peut trouver son bonheur, satisfaire sa curiosité, développer la convivialité.

Aussi je vous encourage tous à participer.

Vos interventions et vos participations enrichissent le groupe, et c'est **tous ensemble** que nous continuerons à être une des plus importantes associations de bénévoles pour développer le lien social, les activités ludiques, les formations santé, etc., et le maintien à domicile en bonne santé, ce que chaque sénior se souhaite pour lui-même.

D'ailleurs, j'en profite pour renouveler mon appel à la recherche de Représentants des Usagers (R.U.) auprès des établissements de santé ou sociaux: la formation est gratuite et l'activité est passionnante pour ceux qui veulent participer à l'amélioration des conditions de soins et de vie dans ces établissements.

Nous constatons que les clubs développent leurs activités de loisirs et en profitent pour recruter de nouveaux membres, et c'est tant mieux.

Et parfois, lorsque la Fédération organise une de ces activités, nous sommes contraints de l'annuler au dernier moment par manque de participants depuis le phénomène COVID.

Avec une suite de difficultés pour les organisateurs.

Aussi, je demande à Mesdames et Messieurs les Présidents de bien vouloir diffuser l'information auprès de vos adhérents.

Votre Conseil d'Administration pratique la veille permanente des nouvelles activités:

Depuis trois ans déjà, je vous ai précisé que nous avons noué deux nouveaux partenariats, « **ICOPE** » et « **L'HEURE CIVIQUE** », et nous avons raison.

Le premier, « **ICOPE** », qui était expérimenté sur une partie de l'Aunis, a été étendu à l'ensemble de la Région Nouvelle Aquitaine.

Le second, «**L'HEURE CIVIQUE**», qui était expérimenté sur 2 ou 3 Départements, a été étendu à l'ensemble de la France par une reprise par le gouvernement Français.

Aussi, comme ces 2 programmes concernent particulièrement les séniors, je ne peux que vous confirmer que le C.A. va poursuivre les partenariats et vous inciter à reprendre les deux projets pour servir vos concitoyens.

Je vous rappelle que nous pouvons vous accompagner lorsque vous organisez une manifestation un peu exceptionnelle: nous avons repris à notre compte le projet national «**GENERATIONS ACTIONS**».

AUSSI, je voudrais attirer, à nouveau, votre attention sur la nouvelle activité qui vous est proposée, le «**FOOT EN MARCHANT**».

Je précise bien que tous les clubs qui pratiquent la marche peuvent pratiquer le «**Foot en marchant**».

Et, pour vous permettre de démarrer cette belle et nouvelle activité, nous vous offrons le kit complet des équipements :

- Le ballon,
- Le sifflet
- Les chasubles (2 jeux)
- Et le sac de sport.

Aussi vous ne pourrez pas dire «**JE NE PEUX PAS**».

Merci à nos partenaires de nous avoir accompagnés.

Cette activité vous permettra de faire des rencontres amicales avec d'autres clubs et de terminer l'après-midi devant un «Chocolat chaud» et un petit gâteau, gentiment offerts par le club d'accueil.

Et j'espère que, d'ici 2 ou 3 ans, nous pourrons copier les regroupements «Pétanque».

Alors, à vos **baskets!**

Et ce sera un bon motif de recrutement pour de nouveaux adhérents, qui seront, peut-être, de futurs administrateurs de vos structures.

Est-il bon de rappeler que, grâce aux nombreux partenariats économiques et sociaux, Nationaux et Départementaux, chaque adhérent peut voir sa cotisation remboursée une ou plusieurs fois (y compris pour les clubs avec la réduction SACEM).

D'ailleurs, les personnalités, qui vont intervenir après la partie légale de notre Assemblée Générale, vous présenteront les différents avantages qu'ils offrent à notre communauté.

En votre nom, je voudrais remercier nos principaux partenaires:

Le Conseil Départemental

La MSA des Charentes

MUTUALIA ALLIANCE SANTE

GROUPAMA

Le Crédit Agricole

Remercier l'ensemble des Administrateurs pour leur investissement personnel au service des autres.

Remercier aussi notre secrétaire Florence, qui s'investit pleinement pour assurer sa mission avec conscience et responsabilité.

MERCI !!!

A l'issue de la présentation, Monsieur le Président demande aux participants de voter pour l'approbation du rapport qu'il vient de présenter.

Le rapport moral et d'orientation est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES

➤ **Club «Amicale des Seniors Saturninois» de ST SATURNIN DU BOIS**

1°) **Merci de rappeler les subventions auxquelles un Club peut prétendre et pour quels sujets**

Réponse de Sylvie MORGAN

Généralités Mouvement 17 a proposé de mettre à profit sa provision de trésorerie afin d'être utilisée pour des demandes de subvention exceptionnelle dans le but de relancer des Clubs, des Interclubs ou des Secteurs qui proposeraient un projet soumis à l'approbation d'un jury (subvention pouvant aller jusqu'à 10 % du montant du projet engagé avec un maximum de 500 €).

Cette demande de projet s'appelle «Généralités Actions Charente-Maritime».

Si un Club souhaite constituer un dossier de candidature «Généralités Actions Charente-Maritime», il est possible de télécharger le formulaire sur le site de la Fédération et de le compléter en ligne ou de prendre contact avec Florence qui transmettra le document spécifique à compléter et le règlement.

Réponses de Marlène MOTHAY

2°) Nous éclairer à propos de la SACEM, nos droits et nos devoirs – les risques encourus, les contrôles

Vous trouverez sur le site de la SACEM (<https://clients.sacem.fr/>) toutes les informations et comment déclarer en ligne une manifestation.

Ne pas oublier de cocher la case spécifique pour avoir droit à une réduction «Généralités Mouvement» et, en déclarant suffisamment à l'avance les manifestations, on peut bénéficier d'une réduction supplémentaire.

Les risques encourus: une amende pour omission de déclaration et des frais de retard.

Les contrôles: les manifestations déposées auprès de la presse ou sur internet sont facilement contrôlables par la SACEM (sur les bureaux nous voyons une pile de journaux). Les contrôles sont inopinés.

3°) Nous préciser les modalités pour déclarer un accident d'un adhérent auprès de l'assurance dans le cadre de nos activités

Les déclarations d'annulation et de rapatriement lors d'un voyage se déclarent à MUTUAIDE au numéro de téléphone indiqué sur votre carte d'assurance, qui est délivrée au Club chaque début d'année.

Rappel: MUTUELLE ASSISTANCE - ☎ 01 45 16 66 05

En règle générale, lors d'une activité (pêche, marche et autres), c'est le régime de Sécurité Sociale et de votre mutuelle qui prend en charge.

Toutes les assurances « **Responsabilité civile** » interviennent quand le sinistre est le fait d'un tiers, personne individuelle ou morale, qui doit réparation du préjudice subi.

Par exemple en cas de chute provoquée par une personne auteure d'une bousculade, ou lorsqu'une association (personne morale) ne prend pas les mesures utiles pour assurer la sécurité d'une activité.

4°) Les formations possibles, dispensées en présentiel ou à distance, ou de la documentation disponible pour les membres des bureaux.

6°) Aide pour SAGA: besoin de formation/ pourquoi ne pas la faire par secteur en présentiel impérativement, c'est le seul moyen de mémoriser et de bénéficier un maximum de l'outil.

Déposez vos demandes auprès de Florence en précisant la formation souhaitée:

- La formation « Président, Trésorier et Secrétaire » est faite en présentiel et par secteur.
- La formation SAGA peut être faite en présentiel par secteur, ou par téléphone sur certains points.

Florence transmet les messages aux formateurs concernés.

Un agenda des disponibilités est mis en ligne sur le site de la Fédération.

5°) Si on veut faire une formation aux premiers secours, quelle aide peut-on avoir de GM 17

GROUPAMA propose une formation de base, gratuite, d'une journée, permettant d'acquérir les gestes de secours élémentaires qui sauvent, formation qui a lieu par groupes de 12 personnes.

L'inscription à la formation se fait sur le site: <https://les-gestes-qui-sauvent-groupama.parlons-sante.fr/pqr/>
- « Je m'inscris » <https://www.groupama.fr/mutuelle-sante/gestes-premiers-secours/formation/> - Choisir la Région, puis le Département = <https://www.groupama.fr/regions/centre-atlantique/inscription-gestes-qui-sauvent/>

Pour information, les prochaines sessions sont prévues en Novembre 2025 et nécessitent une préinscription.

Monsieur LEVEILLET, délégué Groupama Associations, propose, en cas de difficultés pour obtenir une formation aux premiers secours, de prendre contact avec lui par l'intermédiaire de la Fédération.

➤ **Club «Séniors Actifs» de MAZERAY**

1°) Quid de la pêche à THORS (toujours pas de négociation)

Réponse de Lysiane FRITSCH

Proposition de 2 étangs: l'un à THORS à 11€ la location de l'étang par personne pour la journée, ou l'étang du Rocher à MIGRON, mieux agencé, à 220€ la **location de l'étang à la journée**, quel que soit le nombre de participants.

Reste à trouver un responsable dans le secteur.

2°) Filière pour acheter des vêtements (tee-shirt, sweat...) avec logo du Club

S'adresser à un magasin de sport (Intersport, Décathlon, etc.).

3°) Débutant une section musicale (accordéon) peut-on accueillir des enfants dans cette section en les inscrivant au club?

Réponse de Marlène MOTHAY

Les enfants peuvent être accueillis dans les clubs. La carte d'adhérent est obligatoire, ainsi qu'une autorisation parentale.

Attention aux droits à l'image concernant les mineurs, soumis à l'autorisation des parents ou responsables légaux.

Sur les parutions (site FD 17, journaux) nous avons la possibilité de flouter les visages.

REPONSES AUX QUESTIONS ORALES DE L'ASSISTANCE

➤ **Pourquoi y a-t-il plus de manifestations en Aunis qu'en Saintonge?**

Par manque de bénévoles et d'Interclubs dans le sud du département.

En effet, il n'y a pas assez de bénévoles pour accompagner la Fédération dans ses activités (exemple la pétanque) ; ce qui n'empêche pas la Fédération d'être ouverte à toutes les propositions pour aider des clubs dans la réalisation de leurs projets (exemple Générations Actions 17).

Monsieur le Président rappelle qu'une pièce de théâtre a eu lieu sur la commune de LES GONDS le 13 Octobre 2024, et qu'elle n'a réuni qu'une cinquantaine de personnes.

➤ **Comment est-on assuré pour du matériel de la Fédération remisé dans les locaux de la Mairie qui est volé?**

Selon la nature du vol, le matériel associatif sera remboursé par GROUPAMA.

Il en est de même si du matériel de l'association est détenu au domicile d'un membre adhérent : il faut alors que cette détention ait fait l'objet d'une décision du C.A. du club concerné, antérieurement aux faits, pour être pris en charge, par exemple si les conditions du vol sont réunies, ou en cas de dommages matériels.

➤ **Club de MAZERAY**

Monsieur DABONNEVILLE Daniel, Président du Club de MAZERAY, fait part de son mécontentement de n'avoir reçu aucune aide pour la réalisation de son projet lors de la fête de la musique à MAZERAY le 21 Juin 2023, où le Groupe Chorale Ephémère de 200 choristes s'est produit.

De même, il n'a jamais lu d'article dans «Tambour Battant» concernant cette manifestation, bien qu'il ait été contacté à plusieurs reprises par Sophie BARNY, responsable de la communication de la Fédération Nationale.

Générations Mouvement 17 et Madame Sylvie AZZOPARDI, Secrétaire de la Fédération Nationale, prennent en compte son intervention et font le nécessaire pour répondre à ses interrogations.

➤ **Club de LES FONTAINES D'OZILLAC**

Carte d'adhérent: activité et voyage dans un autre Club

Réponse de Marlène MOTHAY

☞ Un adhérent d'un Club qui souhaite participer à une activité dans un autre club doit prendre une carte d'adhérent à ce Club.

☞ Co-organisation d'un voyage entre Clubs

Si un Club, qui organise un voyage, veut que d'autres clubs y participent, il doit y avoir une délibération du Conseil d'Administration du club précisant qu'il y a une convention établie avec plusieurs clubs, sans que ces derniers soient obligés de prendre une carte d'adhérent auprès du club organisateur, et une convention de co-organisation (imprimé spécifique) doit être signée par chaque club.

Le contrat avec le voyageur doit également être signé des parties prenantes.

Par contre, si un Interclubs organise un voyage, tous les clubs de cet Interclubs peuvent y participer sans convention, permettant ainsi à tous les adhérents des clubs regroupés d'en bénéficier.

Pour rappel : Chaque association déclarée (LOI de 1901) est indépendante et responsable des activités qu'elle organise. Elle le fait au profit de ses membres, détenteurs de la carte d'adhésion de l'année en cours.

➤ Club de CHARRON

Monsieur GIRONDE Alain, Président du Club de CHARRON, signale un problème avec la Mairie pour obtenir la gratuité de la salle des fêtes lors de «La Marche du Vin Nouveau» qui aura lieu le 21 Novembre 2025.

Hervé DUVAL, à l'origine de la création de cette manifestation il y a de nombreuses années, lui a répondu qu'il se chargeait de contacter Madame la Maire pour lui en parler.

RESULTAT DES ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Les trois assesseurs présentent au Président le tableau des résultats.

Le Président proclame les résultats:

139 personnes inscrites sur les listes d'émargement. **137** suffrages exprimés.

Résultats : Tous les candidats, rééligibles ou nouveaux, qui se sont présentés, ont obtenu 137 voix.

Liste des administrateurs, dans l'ordre alphabétique :

DELORIER Gabrielle, MASSIN Yvon, MORELLET Michèle, PENZ Danielle, PORCHET Dominique, RAGONNAUD Marie-Yannick, TELLIER Marie-José et TIMOLEON Dominique.

Le président déclare les 8 candidats au poste d'administrateur élus.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE par Monsieur le Président Michel NADAUD

A 11 heures 45, l'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de la partie officielle de l'Assemblée Générale pour l'exercice 2024.

A Saintes, le 05/05/2025

NADAUD Michel, Président en exercice

MASSIN Yvon, Secrétaire en exercice